

forêt méditerranéenne

Compte rendu de la réunion de préparation des Journées d'études « Energie - Forêt - Territoires » du 5 mai 2009 – Myriapôle – Alès (Gard)

Présents :

Denise AFXANTIDIS (Forêt Méditerranéenne) - denise.afxantidis@foret-mediterranenne.org
Guy BENOIT DE COIGNAC (Forêt Méditerranéenne) - guy.bdc@aliceadsl.fr
Claude BERGAGUER (Forêt Méditerranéenne et propriétaire forestier) - berdaguer@free.fr
Jean BONNIER (Forêt Méditerranéenne) - solimaje@wanadoo.fr
Laurent CARBONEL (Syndicat mixte du Pays des Cévennes) - l.carbonel@payscevennes.fr
Jean-Paul CHASSANY (INRA et Forêt Méditerranéenne) - jean-paul.chassany@orange.fr
Robin CORDIER (Mission bois Energie 48 & 30) - r.cordier@lozere.cci.fr
Geneviève ETTORI (CRPF Corse du Sud - corse@crpf.fr
Bernard GERMAIN (CRPF PACA) - bernard.germain@crpf.fr
Alain GUIRAUD (CRPF LR) - alain.guiraud@crpf.fr
Alain LOUCHE (Syndicat mixte du Pays des Cévennes) - alain.louche@laposte.fr
Francis MATHIEU (CRPF 48) - francis.mathieu@crpf.fr
Jean-Michel NINGRE (Forêt Méditerranéenne) - jean-michel.ningre@wanadoo.fr
Isabelle PAMART (Communes Forestières PACA) - isabelle.pamart@communesforestieres.org
Denis REVALOR (Forêt Méditerranéenne et propriétaire forestier) - denis.revalor@wanadoo.fr
Stéphanie RODES (Ales Myriapôles. Agence de développement économique Alès-Cévennes) - s.rodés@payscevennes.fr

Excusés :

Michel Bariteau (Forêt Méditerranéenne et INRA), Gilles Bonin (Forêt Méditerranéenne), Maurice Bonneau, Philippe Bregliano (Mairie de Correns et Forêt Méditerranéenne), Frédérique Chambonnet (CRPF 07 et Forêt Méditerranéenne), Bois-énergie 66, Bruno Garde (Conseil général du Gard), Stéphane Grulois (FCBA Sud), Françoise Hallard (SCP), Thadée Hennebo (Conseil régional Languedoc-Roussillon), Georges Illy (Forêt Méditerranéenne), Christiane d'Izarny (Forêt Méditerranéenne), Stéphanie Mari (Conseil général de Vaucluse), Patrick Ollivier (Forêt Méditerranéenne et Revalorisation Bois Matière), Tiziano Panini (Coopérative Provence Forêt), Elodie Payen (Association des Communes forestières de l'Hérault), Fabien Reverchon (Association des Communes forestières de l'Hérault), Vincent Richard (Chambre de Commerce et d'industrie 48), Nathalie Trouselet (nathalie.trousselet@ademe.fr), Daniel Vallauri (WWF).

Cette deuxième réunion du Comité d'organisation des journées « Energie-Forêt-Territoires » avait pour but, après avoir rappelé les objectifs généraux des journées et la méthode d'organisation, de préparer le programme de l'atelier consacré aux aspects économiques et territoriaux.

1- Rappel sur les objectifs des journées (Cf. notes précédentes)

L'objectif de ces journées d'études est de donner un éclairage le plus complet possible sur la question de la biomasse-énergie en forêt méditerranéenne.

C'est un sujet très évolutif et le moment convient plutôt bien pour faire le point sur la question.

En effet, ce sujet soulève de nombreuses interrogations dans des domaines très variés : technologie, écologie, ressources, développement territorial, sociologie...

L'idée, et ce sera le plus qu'apportera l'association sur ce thème déjà largement traité par ailleurs, est d'apporter cette vision globale à l'ensemble des partenaires et acteurs concernés, qui, trop souvent, ne peuvent appréhender qu'un seul aspect de la question.

Ces journées permettront ainsi de situer les actions déjà engagées dans un cadre plus large, et, notamment, sous celui du territoire et du développement forestier et local.

2 - Méthode d'organisation générale

Pour mieux appréhender ce sujet, qui implique donc différents domaines et niveaux de connaissances, il a été décidé d'organiser trois séances de « mise à niveau », destinées prioritairement aux membres du Comité d'organisation, mais ouvertes à tous ceux qui souhaiteraient s'y associer ; ainsi qu'un séminaire spécifique en Corse.

Les trois ateliers thématiques doivent apporter des informations en matière de :

- 1 – « Technologie », atelier déjà tenu le 19 mars à Oppède (Vaucluse),
- 2 – « Ecologie et sylviculture », atelier programmé le 12 mai à Cogolin et La Môle (Var),
- 3 – « Economie et territoires », prévu les 16 et 17 juin à Alès (Gard).

Ils visent, plus qu'à acquérir un langage commun (ce qui est très difficile), à apporter les différents éclairages nécessaires à la définition d'un programme pour un colloque final, le plus complet et pertinent possible.

Le colloque final aura lieu à l'automne 2009 et sera très largement ouvert.

Le séminaire spécifique sera organisé à Corte le mercredi 20 mai. Cela facilitera la participation de nos collègues corses à notre réflexion et sera l'occasion de présenter plus spécifiquement la filière bois-énergie de l'île.

3 - Préparation du troisième atelier « Economie et territoires »

a - Contexte général de cet atelier

Ce troisième atelier différera un peu des deux premiers car, d'une part, le thème « économie et territoires » est plus complexe et vaste à traiter que les deux premiers thèmes choisis et, d'autre part, nous sommes accueillis dans un territoire : le Pays Cévennes, où le développement du bois-énergie est poussé par une très forte volonté politique.

Ainsi deux jours seront consacrés à cet atelier, dont une bonne partie sera dédiée à des visites de terrains et à des débats et, aussi, il sera largement ouvert aux partenaires et décideurs locaux.

En effet, cet atelier servira, outre à donner les informations nécessaires aux membres du comité d'organisation pour le programme du colloque final, à informer le public et les acteurs locaux de la manière la plus pédagogique possible sur l'intérêt du développement du bois-énergie pour l'économie locale. Il essaiera de répondre aux inquiétudes liées aux questions d'exploitation abusive et de modification des paysages.

Il essaiera de montrer la dimension territoriale des projets liés à l'utilisation du bois-énergie, la dynamique dans laquelle ils s'inscrivent, ainsi que les attendus à court, moyen et long terme.

b - Premiers éléments thématiques

Trois points cruciaux étaient ressortis de la première réunion du Comité d'organisation (22 janvier 2009) :

– La nécessité de l'analyse économique

L'ensemble des participants a été d'accord pour dire que l'approche économique est l'élément-clé de la réflexion sur le développement du bois-énergie en forêt méditerranéenne. Les outils d'analyse économique sont indispensables pour permettre de juger de l'opportunité qu'offre le bois-énergie. Il reste cependant la difficulté de l'analyse liée aux coûts énergétiques des récoltes

et des approvisionnements, liés eux-mêmes aux difficultés de valorisation (évaluation) monétaire des économies de ces énergies.

– *Pour favoriser le développement local : aider la mise en place de circuits courts*

Le bois-énergie représente pour la forêt méditerranéenne une source de débouchés pour ses produits. L'énergie étant un produit comme un autre. Mais il n'est un produit de valorisation de la forêt méditerranéenne que si l'on envisage le développement de circuits courts.

– *Analyse des échecs et des réussites*

Bien que chaque territoire (et microfilière) se construit différemment, et qu'il n'existe pas une règle générale, quelques schémas de principes peuvent être communs et aider à une meilleure analyse de la situation. On peut ainsi, à l'aide d'exemples concrets, examiner les conditions qui font que certains projets aboutissent et que d'autres n'aboutissent pas.

c - Organisation et programme

Cet atelier s'organisera autour de quatre demi journées. Une première consacrée à des exemples méthodologiques, une seconde à des exemples de réalisations, une autre aux visites techniques sur le terrain et, la dernière, à une séance de débat et discussion largement ouverte.

1 - Les études méthodologiques

Cette partie a pour objectif de montrer l'utilité de prendre en compte l'ensemble des facteurs économiques pour pouvoir juger de la mise en place durable de la filière dans un contexte local spécifique à chaque territoire. Faire un bilan global de la situation permet de se poser les bonnes questions.

Le plan d'approvisionnement territorial (PAT)

C'est un outil d'analyse qui a été mis en place par la Fédération nationale des Communes forestières. L'outil a pour objectif d'évaluer la compétitivité de la filière.

Il regroupe plusieurs partenaires, dont l'ONF, les CRPF, des coopératives... qui fournissent les données nécessaires à l'analyse (PSG, Plan d'aménagement...).

Les données collectées sont traitées dans un logiciel (SylloGIS, développé par la FN COFOR avec l'aide du programme « 1000 chaufferies »).

L'étude dure environ 6 mois.

En région PACA, plusieurs PAT ont été réalisés ou sont en cours de réalisation, chacun avec ses particularités.

Ainsi, le PAT de l'Embrunnais, a permis d'évaluer la compétitivité de la filière, dans un territoire sans enjeu DFCI.

Dans le Pays du Grand Briançonnais, le PAT intègre la production de bois d'œuvre.

Le PNR du Luberon est entrain de réaliser son PAT.

En région Rhône-Alpes, les PAT mis en places permettent d'intégrer de manière fine et complète l'ensemble des paramètres nécessaires à l'analyse du coût global des filières, et permet d'avoir des éléments de comparaison homogènes entre les différentes études menées. Le volet « emploi » est notamment pris en compte.

Il faut montrer l'intérêt de ces outils pour comprendre, mais aussi faire comprendre.

La région Languedoc-Roussillon a réalisé en 2007 une étude : « Mobilisation du bois et approvisionnement pour une filière bois-énergie en Languedoc-Roussillon », dont l'objectif était de préciser les disponibilités de mobilisation de bois à destination de la filière « bois-énergie », en complémentarité avec les filières existantes comme la papeterie, et d'identifier les conditions de mobilisation de ce bois, et les leviers sur lesquels les pouvoirs publics peuvent, le cas échéant, agir pour faciliter cette mobilisation.

Outre l'évaluation du gisement et des conditions de mobilisation du bois, cette étude comporte un volet économique ainsi que des propositions d'actions pour le développement de la filière régionale, qu'il serait bon de présenter lors de nos journées.

Le projet ANABIO

Lors de la précédente réunion du Comité d'organisation avait été évoqué le projet ANABIO (Analyse environnementale et socio-technico-économique des filières de production d'énergie ex-biomasse) qui vise au développement et à la mise en place d'une méthode d'évaluation multicritère des filières de production d'énergies à partir de biomasse (bois et produits agricoles).

Cet outil a été mis en place dans le cadre du Programme national de recherche sur les Bioénergies 2005 (PNRB), programme de recherche financé par l'ANR et animé par l'ADEME.

L'INRA et le FCBA sont, entre autres, partenaires de ce projet, il leur sera demandé s'il existe des cas d'application en région méditerranéenne et/ou s'il est possible de présenter la méthodologie lors du séminaire de juin.

2 – Des exemples de réalisations

Le bois-énergie dans le Pays Cévennes, un projet porté par une volonté locale

Dans les Cévennes, la filière bois-énergie a pu se mettre en place grâce à une très forte volonté politique locale. Des outils tels que la Charte forestière de territoire ou le Pôle d'excellence rural, portés par la CCI Gard-Lozère (Mission bois-énergie) et le Pays Cévennes, ainsi que différentes subventions... ont aidé à la mise en place de la filière et à l'installation de chaufferies, mais la filière ne peut s'installer de façon pérenne que grâce à la volonté des élus et des collectivités locales.

Les élus ont été convaincus de l'utilité de mettre en place des circuits courts en utilisant une production locale. Bien conseillés, ils ont su prendre les questions par le « bon bout » : pour que l'amorce se fasse entre offre et demande, il a fallu que les collectivités investissent dès le départ.

Ainsi dans les communes des Cévennes, avant de renouveler les chaudières fuel, on se pose la question du bois-énergie.

On utilise beaucoup de bois de rebut (scierie), d'élagage... les exploitants, scieurs sont donc fortement impliqués dans la filière.

Utiliser une ressource locale est important aux yeux des élus, le calcul économique est donc essentiel mais il n'est pas le seul qui prime, les aspects réduction du risque incendie et vision politique à long terme sont aussi importants.

Ainsi, la production de la plaquette forestière peut être liée d'une part aux aspects DFCI (pin maritime dans les Cévennes) mais aussi au bois d'œuvre. En effet, pour que l'on puisse envisager à long terme un développement forestier, c'est le développement du bois d'œuvre (filière d'avenir) qui doit conforter la production de plaquettes en parallèle.

Mais, si le bois-énergie « prend » dans la région, il ne faut cependant pas négliger les aspects de communication. Il faut en permanence informer et être pédagogique vis-à-vis du public.

L'exemple des Cévennes s'inscrit aussi dans une longue histoire de construction territoriale qui n'est pas étrangère à la réussite, aujourd'hui, de la filière bois-énergie.

Ce sont tous ses aspects qui devront être présentés lors du séminaire de juin par une intervention commune du Pays et de la mission bois-énergie de la CCI.

Les Pyrénées Orientales, une expérience déjà ancienne en matière de bois-énergie

Le département des Pyrénées Orientales a été l'un des premiers à développer le bois-énergie. Le développement de cette ressource est, là aussi, liée aux aspects DFCI (débroussaillage le long des routes départementales).

Il serait intéressant de voir avec maintenant plusieurs années de recul, où en est ce département et comment il a intégré les différents aspects économiques (rentabilité du « marché », prise en compte de l'ensemble des aspects quantifiables ou pas...) liés à la filière bois-énergie.

Les Maures, le bois-énergie au service de la DFCI

Dans ce territoire, la plaquette forestière provient essentiellement des coupes sanitaires de RTI. Mais un projet beaucoup plus large est en cours, qui s'inscrit dans un projet global de politique forestière avec la mise en place d'une filière bois-énergie dans le golfe de Saint-Tropez.

L'objectif est d'implanter dans le massif des activités économiques pérennes d'exploitation du bois, tout en contribuant au développement durable par une politique de promotion des bioénergies.

Il s'est concrétisé dans un premier temps par la réalisation d'un parc à bois à valorisation optimum de chaque produit forestier du massif.

Si la valorisation de la ressource bois participe activement à la DFCI, il encourage aussi les travaux sylvicoles, ouvre et entretient des espaces pour le sylvopastoralisme, préserve la biodiversité des milieux ouverts et valorise le patrimoine naturel pour l'accueil du public.

Ce sont ses aspects que nous demanderons au SIVOM du Pays des Maures de développer lors de nos journées.

L'exemple du Pays de Haute-Provence

Ce pays est un autre exemple de territoire qui s'est investi dans le bois-énergie avec un portage politique efficace. Cependant il a été confronté à l'arrivée d'un opérateur privé nouveau et à la mise en place de deux marchés différents de la plaquette, qui amène de nombreux questionnements. Cet exemple pourrait nous éclairer sur l'organisation locale d'un approvisionnement, du moins sur les premières pistes de travail, et sur la façon dont les politiques peuvent orienter les clauses pour que les circuits courts locaux soient maintenus.

Contact sera pris avec le Directeur du Pays, François Cabel, et/ ou le chargé de mission Bois-énergie, Hervé Foucher ou encore Gilles Martinez de la Charte forestière du Pays de Lure.

D'autres exemples ont été cités, pouvant faire l'objet de témoignage :

- la mise en place de la plateforme de commercialisation de la Salvétat-sur-Agout que nous avons visité lors de nos journées « La forêt méditerranéenne : un atout pour le développement des territoires » et l'expérience de Bois-Energie 34 porté par les COFOR de l'Hérault.

- Une étude a été réalisée en PACA sur les raisons d'abandon des chaufferies. Elle a été commandée par la Région (Service énergie : Sébastien Ninon et Dominique Flahaut) et réalisée par le cabinet d'études Kaora d'Avignon.

Tous ces exemples devront mettre en avant :

- les éléments indispensables à la mise en place d'une filière bois-énergie : études techniques, volonté politique, contexte, communication...
- comment ont été pris en compte (ou pas) l'ensemble des aspects économiques (emplois, marchés, secteurs concurrentiels, intérêts marchands et non marchands...), et territoriaux amenant à l'évaluation la plus complète possible de la filière.
- clarifier la complémentarité entre bois-énergie / bois d'œuvre et bois-énergie / DFCI.

3 - Des visites sur le terrain

Les deux premières demi-journées d'interventions auront lieu à Alès (Myriapôle) le mardi 16 juin. Les visites sont prévues la matinée du mercredi 17 juin.

La tournée pourrait s'organiser ainsi :

- depuis Alès, nous visitons la plateforme de BECL avec une démonstration de gros broyeur et de la déchiqueteuse de Pays Cévennes, ce serait l'occasion pour les responsables de BECL de nous présenter leur activité et l'insertion dans le tissu économique locale de la filière bois-énergie ; BECL (Bois-Energie-Cévennes-Languedoc) est un regroupement de quatre entreprises (déchets/transport ; travaux forestiers ; sciage et exploitation forestière). C'est une SARL basée à Alès qui contractualise avec les collectivités pour l'approvisionnement en bois-énergie.

- puis nous visitons la nouvelle chaufferie automatique à bois des H.L.M. Abbaye Haute de Cendras, fournie en plaquettes de bois locaux par BECL.

4 - Séance de débat - discussion

Cette séance pourrait être animée par une personne portant un regard extérieur sur la question et qui puisse mettre en avant les ressorts de la réussite (ou des échecs).

Nous demanderons à Philippe Langevin, économiste, Maître de conférence à la Faculté des sciences économiques de l'Université de la Méditerranée Aix-Marseille II.

D'autres économistes ont été cités : Gérard Buttoud, Jean-Luc Peyron, ainsi que Philippe Aumasson (SupAgro Florac).

Cette séance de discussion devrait conduire à mieux comprendre l'intérêt des approches transversale, juridique et globale de notre thème. Elle devra aussi faire ressortir les bonnes questions à se poser. « Comprendre et mieux faire comprendre. »

Programme prévisionnel

Mardi 16 juin	Mercredi 17 juin
Myriapôle - Alès	
9h30 – 10h00 Introduction	9h15 - RV au Myriapôle (regroupement dans les voitures)
10h00 – 12h30 Les études méthodologiques - PAT (plusieurs exemples) - Etude sur la mobilisation LR - ANABIO	9h45 Visite de l'entreprise BECL 11h00 Visite de la chaufferie HLM (Cendras)
12h30 – 14h00 Buffet sur place	12h30 – 14h00 Buffet au Myriapôle
14h00 – 16h00 Des exemples concrets : - <i>Le bois-énergie en Pays Cévennes, un projet porté par une volonté locale</i> (Alain Louche, Laurent Carbonel, Pays Cévennes et Vincent Richard CCI 30-48) - <i>Les Maures, le bois-énergie au service de la DFCL, et du développement forestier local</i> (Jacques Brun, SIVOM des Maures) 16h00 – 16h30 Pause 16h30 – 18h00 Suite - <i>Les Pyrénées Orientales, une expérience déjà ancienne en matière de bois-énergie</i> (Bois énergie 66) - <i>L'exemple du Pays de Haute-Provence</i> - <i>Autres exemples cités dans le compte rendu en fonction des disponibilités et du temps imparti à chacun</i>	14h30 – 16h00 Séance de débat – discussion 16h00 - Conclusions